

point le problème de l'eau l'intéresse. On pourrait dans ce lac de 500 milles de long au moyen de canaux, de réservoirs, de tunnels, et de rivières pour irriguer les grands déserts américains des six États mentionnés plus haut. Ce qui importe peut-être encore plus, ces eaux serviraient à l'expansion des industries et des populations de villes comme Los Angeles, Phoenix, Tucson et bien d'autres.

Or, monsieur l'Orateur, que se passe-t-il au juste? Les États-Unis abordent le Canada, le chapeau comme on dit à la main, affirmant qu'ils sont presque sans eau. Leur affirmation est-elle vraie, ou conservent-ils leurs propres ressources hydrauliques en vue d'une expansion future de grande portée? Les États-Unis savent qu'actuellement le Canada est encore sous-peuplé, et ils ne se rendent peut-être pas compte de toute l'importance de l'eau pour l'expansion future du Canada. Le sénateur Moss a déclaré à plusieurs reprises:

L'ère de l'exploration spatiale et de remèdes miracles n'a pas modifié la dépendance de l'homme du fluide vital de toute civilisation. Les villes et les nations se développent en proportion directe de leurs ressources hydrauliques. Quand elles manquent d'eau, elles périssent.

L'histoire le prouve.

Si le Canada fait cadeau de toutes ses ressources hydrauliques dans l'Ouest du pays, peut-il continuer de grandir en tant que nation, je dirais même, peut-il continuer à survivre en tant que nation? Depuis 1940, soit 24 ans, la population du Canada a bondi de 10 à 19 millions. Il est logique de prévoir que d'ici 20 ou 25 ans la population atteindra les 40 ou 50 millions. Pour subvenir aux besoins d'une telle population, nous devons abandonner bien des terres arides et non rentables pour en irriguer d'autres plus petites mais plus productives. Si le projet des États-Unis est mis en œuvre, le seul réseau fluvial d'importance qu'il restera au Canada, pour ce qui est de l'Ouest, sera celui de la rivière Saskatchewan. Mais même aujourd'hui, avant que le barrage d'Elbow soit terminé sur la rivière Saskatchewan, on estime que cette source d'approvisionnement ne suffira pas pour répondre aux besoins actuels de la province. Cela ne nous laisse pas beaucoup d'espoir pour l'avenir, à moins que nous ne puissions capter les eaux de quelque rivière de l'Arctique ou de la Colombie-Britannique. Nous aurons probablement besoin de ces deux sources.

Je pourrais traiter de cette question plus à fond, mais je terminerai cette partie de mes remarques en disant que le projet du sénateur Moss exigerait, au Canada, qu'on fasse remonter la plupart des cours d'eau vers leur source. Les États-Unis devraient faire couler les rivières vers l'amont et accomplir des miracles de génie. Heureusement, je crois que

le gouvernement actuel est bien au fait de la situation actuelle et qu'il est décidé, selon les déclarations du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing) et de son secrétaire parlementaire (M. Turner), à mettre en œuvre une politique d'aménagement des eaux qui protégera les besoins actuels du Canada et ceux des générations à venir.

J'ai traité succinctement de ce vaste projet d'alliance hydro-électrique nord-américaine, monsieur l'Orateur, afin de montrer l'importance de cette question de l'eau sur le continent nord-américain et ce que les États-Unis doivent faire afin d'obtenir des ressources supplémentaires. Je dirais que mon bill aborde le problème de façon plus superficielle mais j'ai employé cet argument afin de montrer l'urgence de la situation et la nécessité d'élaborer une politique. Siégeant au comité des mines, forêts et cours d'eau l'autre jour, j'ai été surpris de constater qu'il y avait un comité de sous-ministres venant de divers ministères; au cours des années, il est censé se réunir périodiquement et prendre des décisions par suite de consultations interministérielles sur divers problèmes hydrauliques portés à son attention. Et que découvrons-nous? Nous découvrons qu'à l'heure actuelle le comité n'a même pas un secrétariat et nous n'avons pu savoir quand le comité s'est réuni et quelles ont été ses décisions au cours des dernières années.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, et je vois que vous me regardez avec impatience, j'exhorte la Chambre à prendre en considération les objectifs de mon bill visant à modifier le Code criminel comme la première étape en vue de faire échec à la pollution des rivières interprovinciales ou qui, par force de gravitation ou par pompage pourraient le devenir plus tard. Cet amendement au Code criminel ne représente qu'une étape infime, mais j'estime que nous devrions franchir cette première étude sur la longue route que nous aurons à parcourir.

M. Joseph P. O'Keefe (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je veux tout d'abord féliciter l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) d'avoir présenté ce bill. Je souscris sans réserve aux principes dont le bill s'inspire. Toutefois, j'ai certaines réserves à apporter quant à l'effet qu'il produira. Tout d'abord, je ne crois pas qu'on puisse arriver à quelque chose au moyen d'un bill privé; deuxièmement, le bill C-68 n'a pas une portée assez vaste.